

FICHE DE CALCUL

Pour t'aider à calculer ton barème, utilise la fiche de calcul suivante.

ANCIENNETÉ		
Ancienneté dans le poste actuel au 31/08/22 (titulaire ou titularisé en cours d'année suite à prolongation de stage) : 20 points par an	20 ×...	=...
Majoration de 50 points par tranche de 4 ans d'ancienneté dans le poste	50 ×...	=...
Échelon acquis au 31/08/21 (promotion) ou au 01/09/21 (classement initial ou reclassement) : 7 points par échelon sauf 1er et 2e : 14 points	7 ×...	=...
Hors classe : Certifiés : 56 points ; agrégés : 63 points ; classe exceptionnelle : 77 points ; dernier échelon : 105 points forfaitaires cumulables avec les points d'échelon (2 ans dans le 4e pour les agrégés)		=...
AFFECTATIONS ET FONCTIONS SPÉCIFIQUES		
Affectation en Rep, Rep+, politique ville pendant 5 ans et plus : de 200 à 400 points selon ta situation (classement de l'établissement et temps passé dans cet établissement).		=...
SITUATIONS INDIVIDUELLES		
Stagiaires (les bonifications 1, 2 et 3 ne sont pas cumulables)		
1. Pour ceux de l'année et pour les ex-stagiaires des deux dernières années qui ne les ont pas utilisés : 10 points utilisables une seule fois sur le vœu 1		=...
2. Pour les ex-titulaires (non-enseignants) : 1 000 points sur l'académie antérieure		=...
3. Pour les ex-contractuels (enseignants, CPE, psy-EN) ou Mi-SE ou aides-éducateurs : 150 points (sous condition de durée de service), 165 (si reclassement au 4e échelon) ou 180 (si reclassement à partir du 5e échelon)		=...
Pour tous les stagiaires, sur le vœu correspondant à l'académie de stage ou de passage du concours : 0,1 point		=...
Situation médicale grave d'un enfant ou situation de handicap de l'agent ou de son conjoint : 1 000 points (au vu du dossier)		=...
RQTH : 100 points sur tous les vœux (sauf sur celui éventuellement bonifié à 1 000)		=...
Vœux géographiques particuliers		
Vœu unique Corse : 600 points en première demande (stagiaires en Corse uniquement), 800 points si 2e demande, 1 000 points pour 3e demande consécutive.		=...
Stagiaire ex-contractuel en Corse (sous condition de durée de service) : 1 400 points sur vœu unique Corse		=...
Vœu DOM ou Mayotte : 1 000 points sur l'académie en première position (sur justification CIMM)		=...
Vœu académique préférentiel (exprimé en 1er vœu) : 20 points par an à partir de la 2e demande (plafonné à 100 points ou conservés si supérieur à 100 avant 2016)	20 ×...	=...
SITUATION FAMILIALE		
Rapprochement de conjoints sur académie du conjoint et académies limitrophes (le 1er vœu doit être l'académie de résidence professionnelle ou privée du conjoint) : 150,2 points		=...
Rapprochement d'ex-conjoints disposant de l'autorité parentale conjointe (APC) sur l'académie de résidence professionnelle formulée en premier vœu de l'ex-conjoint et sur les académies limitrophes : 250,2 pour un enfant et 100 points par enfant à partir du 2e		=...
Résidences professionnelles dans une académie limitrophe, mais dans deux départements non limitrophes : + 50 points		=...
Résidences professionnelles dans deux académies non limitrophes : + 100 points		=...
Années de séparation : entre 95 et 600 points en fonction de la situation		=...
Enfant à charge (moins de 18 ans au 31/08/2022) : 100 points par enfant pour le rapprochement de conjoint et 100 points par enfant à partir du 2e pour APC	100 ×...	=...
Mutation simultanée de conjoints (2 titulaires ou 2 stagiaires) sur académie choisie et académies limitrophes : 80 points		=...
TOTAL (attention, celui-ci peut différer selon les vœux)		=...